

Le programme Rawaj 2020 vise l'organisation du secteur du commerce Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 21-08-2007 12:52:22

Le programme "Rawaj vision 2020" prévoit plusieurs mesures visant notamment l'organisation du secteur commercial et la réduction du nombre des intervenants et des intermédiaires, à travers la création de projets structurels tels les espaces logistiques de distribution et les pôles commerciaux structurés, a affirmé le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la mise à niveau de l'Economie, M. Salaheddine Mezouar.

Dans un entretien publié jeudi par le quotidien "Assahra Al Maghribya", le ministre a souligné que la multiplicité des intervenants et des intermédiaires, qui se répercute de manière négative sur l'augmentation des prix de certains produits, constitue une entrave au développement du secteur commercial. Et d'ajouter que le programme "Rawaj vision 2020" prévoit une série de mesures horizontales et sectorielles visant à rendre le secteur du commerce plus attractif.

Parmi ces mesures, a-t-il précisé, figurent l'urbanisation commerciale, l'élaboration d'une stratégie pour le développement des zones réservées aux grands projets commerciaux, l'amélioration de la qualité et de l'environnement du secteur commercial, à travers le renforcement des branches de formation adaptées à l'ensemble des composantes du secteur commercial, ainsi que la formation de près de 10.000 personnes par an.

Le programme propose aussi des mesures sectorielles tendant à améliorer la compétitivité et à moderniser le commerce de proximité, a dit le ministre, ajoutant qu'il sera procédé à l'accompagnement et à l'encadrement de 35.000 petits commerçants par an, au contrôle du développement des grandes et moyennes surfaces et à la mise à niveau des marchés de gros, des abattoirs et des halls de poisson.

L'objectif tracé par le programme consiste, en outre, à restructurer et à organiser les circuits de distribution des produits frais à travers la réalisation de plusieurs projets, l'objectif étant l'élaboration d'un schéma-directeur pour la redistribution géographique des marchés de gros de légumes, de fruits, de poisson et des abattoirs afin de professionnaliser ces activités, a dit le ministre.

M. Mezouar a, d'autre part, souligné que le secteur commercial a réalisé, en 2006, 63 milliards de DH de valeur ajoutée, soit une contribution de 11 pc au PIB. Ce secteur, a-t-il précisé, emploie plus de 1,2 million de personnes réparties sur 850 points de vente et dont 40 pc travaillent de manière non organisée ou périodique, particulièrement en milieu rural.

Il a, d'autre part, avancé que le développement permanent des entreprises est axé notamment sur la communication de proximité, le recours à la l'intermédiation ainsi que sur le soutien technique et en matière de gestion et d'évaluation du rendement des programme d'appui auprès des bénéficiaires.

Evoquant le secteur de l'artisanat, M. Mezouar a souligné que la politique de décollage économique s'articule notamment autour du développement d'un nouveau secteur de transfert des services, la

création de zones industrielles (Med-zones) spécialisées dans la manutention et orientées principalement vers l'exportation à destination de l'Europe, du développement des secteurs constituant les piliers de l'industrie marocaine (l'industrie alimentaire, agricole, textile et de transformation du poisson) et l'accélération de la cadence de la mise à niveau du tissu industriel.

MAP